

Termes de Référence

Recrutement d'un Partenaire de Mise en Œuvre (Organisation de la Société Civile et/ou Organisation Non Gouvernementale) pour la mise en œuvre d'activités dans les régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun

TITRE DU PROJET :

Facilitation de l'accès à la terre aux jeunes et la promotion de leur participation à la prévention et la gestion des conflits fonciers dans les zones rurales et péri urbaines dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins.

DATES DE MIS-EN-OEUVRE DU PROJET :

Jan 2022 – Juillet 2023

ZONES D'INTERVENTIONS :

- **Région de la Boucle du Mouhoun:** Communes de Dédougou, Siby, et Bagassi.
- **Région des Hauts Bassins:** Communes de Karangasso Sambla, Karangasso Vigué et Houndé.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Le Burkina Faso, depuis quelques années, fait face à une crise sécuritaire caractérisée par des attaques des groupes armés non identifiés, la montée de l'extrémisme violent et des conflits communautaires. Parmi les conflits communautaires, les conflits fonciers affectent la cohésion sociale et compromettent la recherche d'une paix durable dans la plupart des régions. Face à cette situation, le gouvernement burkinabè a initié le Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF), qui a reçu l'appui du Système des Nations Unies au Burkina Faso (SNU) à travers des projets financés par le Fonds de consolidation de la paix (Peace Building Fund/PBF) dont le projet intitulé « Facilitation de l'accès à la terre et participation des jeunes à la prévention et la gestion des conflits fonciers dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins ». Il est mis en œuvre conjointement par la FAO et ONU-Habitat.

Ce projet vise à faire des jeunes des vecteurs de la prévention des conflits fonciers et de consolidation de la paix ; Cela pour leur permettre de jouer un rôle plus actif dans les instances et structures de prévention et de gestion des conflits fonciers tout en améliorant leur accès durable et légal aux espaces pour la génération de revenus, y inclus de la production agrosylvopastorale, d'exploitation et de transformations diverses en lien avec les ressources naturelles dans les zones rurales et péri-urbaines.

L'objectif général du projet est de contribuer à la réduction des risques de conflits par la promotion des processus inclusif et participatif, la gouvernance foncière responsable et durable et l'accroissement de la résilience des communautés face aux défis environnementaux et de transaction foncière à grande échelle. Spécifiquement le projet contribuera à :

- Analyser les dynamiques des conflits, les parties prenantes et les défis socioéconomiques et structurels et renforcer les capacités des structures/mécanismes pour

la prévention et la gestion des conflits d'une manière plus inclusive des jeunes (femmes et hommes) ;

- Développer des opportunités de formation, d'emplois et des activités économiques pour les jeunes par des projets transformateurs et innovants dans une zone en urbanisation et soumis aux défis climatiques et environnementaux ;
- Renforcer les capacités des acteurs locaux, y compris les jeunes sur l'approche inclusive et participative, les textes sur le foncier, la planification territoriale.

Trois résultats sont attendus à la suite de la mise en œuvre de ce projet :

1. Les jeunes sont inclus dans les mécanismes locaux et participent à la prévention et à la gestion des conflits fonciers ;
2. Les investissements de stabilité socio-économique et de paix sont réalisés pour les jeunes, dans le respect de la gestion durable du foncier et des planifications territoriales locales ;
3. Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour les processus inclusifs de gestion foncière et la planification territoriale facilitée.

Pour l'atteinte des résultats de ce projet, plusieurs acteurs seront mis à contribution, notamment les organisations de la société civile/ ONG qui auront en charge le volet mobilisation sociale et engagement des jeunes sous la supervision de ONU-Habitat. A cet effet, ces TDRs ont été élaborés pour le recrutement d'une OSC / ONG locale, qui sera notre partenaire de mise en œuvre des activités dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins.

MISSIONS DE L'OSC

En matière de mobilisation sociale :

- Produire une cartographie des structures associatives de jeunes et de femmes dans les communes en lien avec les objectifs et activités du projet ;
- Appuyer à la mobilisation des organisations et des mouvements de jeunesse dans les communes du projet pour la participation dans les activités et des consultations dans les processus consultatifs ;
- Faciliter l'animation des structures locales de mise en œuvre du projet à l'échelle de chaque commune ;
- Faciliter la mobilisation des autorités locales, des leaders coutumiers et notables au niveau communal ;
- Faciliter la réalisation de l'étude sur l'analyse autour de la gestion foncière et du développement économique local à travers la réalisation de focus-group de discussions (deux par commune).

En matière de plaidoirie

- Faciliter la dissémination des résultats de l'étude diagnostique sur les sources, typologies de conflits fonciers et les mécanismes de prévention et de médiation desdits conflits à travers l'organisations des conférences publiques, des focus groupes, des théâtres forums etc. ;
- Faire une évaluation de l'état des lieux de l'implication des jeunes et des femmes dans les instances de prévention et de médiation des conflits fonciers ;
- Organiser des sessions de partage des connaissances sur le rapport d'état des lieux de l'implication des jeunes et des femmes dans les mécanismes de prévention et de médiation des conflits fonciers à l'échelle des deux régions ;
- Faciliter des cadres d'interaction entre les jeunes, les femmes et les acteurs locaux en charge de la gestion foncière, aux niveaux communal et régional sur l'état des lieux de l'implication des jeunes et des femmes dans les mécanismes de prévention et de médiation des conflits fonciers ;

- Elaborer et pré-tester, avec des organisations et/ou mouvements de jeunes et de femmes ; des messages clés de plaidoirie sur la prise en compte de la dimension jeune et femmes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits fonciers ;
- Produire des supports appropriés de diffusion des messages de plaidoiries en concertation avec d'autres parties prenantes ;
- Définir les canaux et le planning de diffusion des messages de plaidoirie adaptés aux cibles ;
- En coordination avec d'autres acteurs du projet, organiser des conférences publiques sur les rôles et responsabilités des jeunes et des femmes dans la gestion de la terre et des sessions de partage de connaissance ;
- Organiser des émissions radiophoniques/débats interactifs autour des rôles et responsabilités des jeunes et des femmes dans la gestion des crises liées à l'accès à la terre.

En matière de renforcement des capacités

- Organiser des sessions de formation à l'endroit des organisations, des mouvements de jeunes et de femmes sur des thématiques en lien avec les objectifs du projet, notamment sur :
 - Les mécanismes de prévention et de médiation des conflits fonciers dans les contextes de crise sécuritaire et de déplacement massifs de populations ;
 - Les conditions d'accès à la terre aussi en milieu rural qu'en milieu urbain pour les activités de développement ;
 - Les rôles et responsabilités des jeunes et des femmes, dans la prévention des conflits fonciers ;
 - Sur les textes régissant le foncier et la gestion des ressources naturelles ;
 - Les processus participatifs pour la planification spatiale et d'occupation de sols (zonage) et augmenter le dialogue entre les acteurs dans les sessions d'échanges, pour une approche intégrée et inclusive en impliquant les jeunes dans les processus pour le développement des cadres spatiaux ;
 -
- Organiser des sessions de formation à l'endroit des acteurs de la chaîne foncière au niveau local (communal) sur, notamment :
 - Les défis de la prise en compte des jeunes et des femmes dans les mécanismes de prévention et de médiation des conflits fonciers ;
 - Les instruments de la gouvernance foncière en milieu urbain et rural ;
- Faciliter la participation et la consultation des jeunes pour le développement des cadres spatiaux avec une approche intégrée et inclusive ;
- Faciliter l'organisation des formations/renforcement des capacités des collectivités pour la planification territoriale intégrant l'adaptation au changement climatique ;
- Faciliter l'organisation de deux ateliers d'échange sur les « acquis et leçons apprises » du projet et le guide incluant les acteurs clés d'autres régions
- Faciliter l'organisation de cadres de partage d'expérience africaines sur des mécanismes de prévention et de médiation des conflits fonciers, notamment les outils développés par ONU-Habitat et le GNLT.

En matière de création de projets catalytiques innovants

- Organiser des sessions de sensibilisation des organisations, mouvements de jeunes et de femmes sur le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine moins consommatrice d'espace dans le contexte d'une pression foncière aiguë ;
- Appuyer cinquante (50) jeunes et femmes disposant de terres à la sécurisation de leur occupation, (contrat de location, attestation de possession foncière, attestation d'attribution et/ou arrêté d'exploitation) dans chaque commune du projet ;
- Lancer des appels à projets innovants en agriculture péri-urbaine et urbaine portés par des jeunes et des femmes dans les communes du projet ;

- Appuyer les installations de cinquante (50) jeunes et des femmes (par commune) lauréats des concours de projets agricoles urbains et péri urbains innovants dans les communes du projet ;
- Elaborer et mettre à la disposition des organisations de jeunes et des femmes un catalogues de bonnes pratiques en matière de développement de l'agriculture urbaine et périurbaine moins consommatrice d'espace dans le contexte d'une pression foncière aiguë ;

En matière de paix et de cohésion sociale

- Organiser des sessions de sensibilisation entre les jeunes et les femmes (autochtones, déplacées internes, migrants) sur la coexistence pacifique, la lutte contre la stigmatisation communautaire ;
- Animer des cadres de concertations entre les jeunes, les autorités locales, les notables sur des thématiques catalyseurs de paix et de cohésion sociale.

PROFIL DE L'ORGANISATION DU SOCIETE CIVILE (OSC)/ EXPERIENCES REQUISES :

- L'Organisation Non Gouvernementale (ONG) doit être présente ou représentée dans la région de la Boucle du Mouhoun et dans la région des Hauts Bassin et disposer d'un représentant ou point focal dans chaque commune cible du projet. Ces points focaux auront la charge de l'implémentation des activités du projet en lien avec les missions de l'OSC/ONG à l'échelle communale.
- L'Organisation de la Société civile (OSC) ou l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) devra jouir d'une expérience pratique de collaboration :
 - avec des acteurs humanitaires ou développement pour la conduite de la mise en œuvre d'activités similaires dans les zones du projet ;
 - avec les autorités locales, les mouvements de jeunesse et de femmes.
- Elle devra justifier d'une expérience de trois ans au Burkina Faso de mise en œuvre de projets impliquant les jeunes et/ou les femmes et disposer d'une structure organisationnelle réelle sur le terrain avec une grande capacité dans la mobilisation sociale, d'organisation des consultations au niveau commune y inclus les personnes vulnérables et des expériences spécifiquement dans les contextes des conflits ou autour d'activités similaires à celles énumérées dans les présents termes de référence.
- L'OSC ou l'ONG devrait avoir des expériences d'organisation des ateliers des formations, des ateliers d'échanges et des expériences dans le travail de sensibilisation, de plaidoirie, de paix et de cohésion sociale, de consultation et de facilitation de l'inclusion des jeunes et des femmes ;
 - Une expérience de travail avec au moins une agence des Nations Unies et donc une connaissance des procédures des Nations Unies serait un atout important.
 - L'OSC ou l'ONG devrait faire preuve d'une expérience du « reporting » et de la rédaction des rapports d'une haute qualité (y inclus les résumés en anglais) ;
 - L'OSC ou l'ONG devrait pouvoir justifier d'une bonne capacité de gestion financière certifiée par des états financiers (selon les règlements des Nations Unies) et justifier d'un personnel qualifié à même de faire un maillage intégral de la zone d'intervention du projet.
 - Enfin l'Organisation de la Société civile (OSC) ou l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) devrait être reconnue au niveau du Secrétariat Permanent des organisations non gouvernementales (SPONG) et/ou du Ministère en charge des libertés publiques.

DUREE DE LA MISSION

La mission a une durée de 12-15 mois (début le plus vite possible ; jusqu'à 07/2023)

BUDGET DE LA MISSION : 165.000 USD

DATE DE LIMITE DE SOUMISSION DES OFFRES : 13 May 2022 ;

Les offres devront comporter les pièces suivantes :

- Une offre technique contenant les points essentiels de la méthodologie, un calendrier d'exécution de la mission les références de missions similaires, les curriculums vitae des personnes en charge du projet, la liste des équipements, etc. ;

Une offre financière en Fcfa et USD.

Pour tout besoin d'informations complémentaires, veuillez-vous adresser à :

- Aimé DABILGOU, Spécialiste en Développement urbain, aime.dabilgou@un.org ;
- Roland WAALE-SOME, Spécialiste en Développement urbain, roland.waalesome@un.org

Des documents additionnels pour la soumissions pourraient être trouvé [ici](#)

DRAFT